

République Française
Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Guebwiller

Communauté de Communes de la Vallée Noble

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2002



En vertu des dispositions de l'article L.5211-39 du code général des collectivités locales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Le présent rapport retrace les activités 2002 de la communauté de communes de la Vallée Noble.

I. Rappel

La communauté de communes de la Vallée Noble, créée le 1^{er} janvier 1993, est constituée de quatre collectivités : Gundolsheim, Osenbach, Soultzmatt-Wintzfelden et Westhalten. Sa population est de 4.433 habitants, répartis comme suit (sources recensement Insee 1999, population sans double compte) :

- Gundolsheim 617 habitants
- Osenbach 848 habitants
- Soultzmatt-Wintzfelden 2.152 habitants
- Westhalten 816 habitants

Elle est administrée par un conseil composé des délégués des quatre communes membres, à savoir :

Titulaires

Commune de Gundolsheim

M. Didier VIOLETTE, vice-président,
M. Jean-Pierre DALLER, délégué,

Commune d'Osenbach

M. Léon BURCKLEN, vice-président,
Mme Renée HUEBER, déléguée,

Suppléants

Mme Marie-Louise RITTER,
Mme Dominique HUEBER,

M. André KAISER,
Mme Béatrice KAISER,

Commune de Soultzmatt-Wintzfelden

M. Jean-Paul DIRINGER, président,
 Mme Laurence HANGARTER, déléguée,
 M. Jean-Marc BICKEL, délégué,
 M. Antoine WISSELMANN, délégué,
 M. André SCHLEGEL, délégué,

M. Daniel GLASER,
 M. Pierre FLECK,
 Mme Marie-Paule DALLER,
 M. Raymond HECK,
 M. André DEBENATH.

Commune de Westhalten

M. Gérard SCHATZ, vice-président,
 M. Sébastien DIRINGER, délégué,

Mme Béatrice KEPFER
 Mme Béatrice DALLER

Le conseil de communauté s'est réuni à 6 reprises en 2002.

II. Compétences

La communauté de communes de la Vallée Noble est compétente dans les domaines suivants :

- aménagement de l'espace,
- développement économique,
- protection et mise en valeur de l'environnement,
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et scolaires,
- tourisme,
- acquisition de matériel et engins affectés à un usage intercommunal.

III. Moyens

Le siège de la communauté de communes se trouve en mairie de Soultzmatt - place du Général de Gaulle - 68570 SOULTZMATT - ☎ 03.89.47.00.01 - 📠 03.89.47.08.54.

Tableau des Effectifs au 31 décembre 2002

Service	Emploi	Statut	Coefficient	Nombre
Administratif	Secrétaire général	Contractuel	30 %	1
	Animateur touristique	Emploi jeune	100 %	1
Technique	Surveillant réseaux	Titulaire	10 %	1
	Gardien déchetterie	Titulaire	20 %	1
Halte garderie	Directrice	Titulaire	75 %	1
	Educatrice	Titulaire	50 %	1
	Educatrice	Titulaire	100 %	1
	Auxiliaire puériculture	Titulaire	75 %	2
	Auxiliaire puériculture	Titulaire	50 %	1
	Agent d'animation	Titulaire	50 %	1
	Agent technique	Titulaire	100 %	1
Total				12

La commune de Soultzmatt-Wintzfelden met également à disposition de la communauté de commune, qui lui rembourse les frais correspondants, un adjoint administratif titulaire.

La communauté de communes emploie donc (directement ou indirectement) 8,35 agents en équivalent temps-plein.

IV. Activités 2002

A. Indicateurs de services

Au titre des compétences précédemment énoncées, la communauté de communes de la Vallée Noble assure auprès des habitants les services suivants :

- distribution de l'eau potable,
- assainissement,
- collecte et traitement des ordures ménagères et matériaux valorisables,
- gestion de la déchetterie intercommunale,
- actions de promotion touristique,
- centre de loisirs sans hébergement (activités d'été),
- halte-garderie intercommunale.

1. Eau potable et assainissement

La distribution de l'eau potable et l'assainissement sur les communes d'Osenbach, de Soultzmatt-Wintzfelden et de Westhalten ont été confiés à la Sogest, par contrat d'affermage signé le 1^{er} janvier 1992 pour une durée de 20 ans. La distribution de l'eau potable et l'assainissement sur la commune de Gundolsheim sont assurés en propre régie.

Investissements réalisés en 2002

En 2002, la communauté de communes a réalisé les travaux suivants :

▪ analyses AEP (périmètres de protection)	10.525,21 €uros
▪ extension réseau d'assainissement	
- rue Schweitzer à Osenbach	32.412,57 €uros
- rue Wagenbourg à Soultzmatt	28.097,13 €uros
Total	71.034,91 €uros

NB : les activités 2002 relatives à la distribution de l'eau potable et au service de l'assainissement sur le territoire de la communauté de communes de la Vallée Noble ont fait l'objet de rapports spécifiques détaillés, dont un exemplaire est annexé au présent document.

2. Ordures ménagères, tri sélectif et gestion de la déchetterie

La collecte des ordures ménagères et des matériaux valorisables (tri sélectif) est assurée par la société Sita Alsace, en vertu d'un contrat signé le 1^{er} janvier 2001, qui arrive à échéance le 31 décembre 2003. Le traitement - compostage ou incinération - des ordures ménagères est effectué à l'usine d'Aspach-le-Haut, gérée par le syndicat mixte du secteur IV. Le tri des matériaux valorisables est assuré par la société Sita qui se charge ensuite de les acheminer vers les différentes filières de recyclage.

NB : les activités 2002 de collecte/traitement des ordures ménagères et des matériaux recyclable sur le territoire de la communauté de communes de la Vallée Noble ont fait l'objet d'un rapport spécifique détaillé, dont un exemplaire est annexé au présent document. Ce rapport traite également des activités de la déchetterie intercommunale.

3. Promotion touristique

Un document cartonné et une plaquette de présentation de la Vallée Noble, ainsi qu'une documentation retraçant l'historique de chaque commune sont disponibles chez l'ensemble des partenaires.

La communauté de communes gère également une aire d'accueil pour camping-cars, qui connaît un succès croissant.

a) Guide des animations estivales

Le guide des animations estivales a été édité à 6.000 exemplaires. Il a été distribué dans les lieux suivants :

- L'ensemble des foyers de la Vallée Noble.
- Toutes les mairies de la Vallée Noble.
- Les mairies avoisinantes (Hattstatt, Gueberschwihr, Pfaffenheim).
- Les offices de tourisme de Colmar, Guebwiller, Rouffach, Mulhouse, Munster et Eguisheim.
- Aux commerçant de la Vallée Noble (boulangerie Gwinner, boulangerie Fuchs, Boulangerie Kitzinger, superette).
- Aux viticulteurs de la Vallée Noble.
- Lieux d'hébergement de la vallée : les chambres d'hôtes, gîtes meublés de tourisme, camping d'Osenbach, village Manhurin, hôtels et restaurants, refuge et centre d'accueil du club vosgien.
- Camping du Florival.
- Eco-musée d'Ungersheim.

b) Communication

La signalétique hebdomadaire temporaires a été installée tous les lundi dans chaque village. Un panneau « visite » est installé devant les sources . Un panneau « expo » a été installé devant le caveau de la Vallée Noble à l'occasion des 5^{ème} Rencontres Art & Culture.

Le panneau électronique installé sur la place de la mairie de Soultzmatt a annoncé toutes les animations. Les mises à jour ont été faites quotidiennement. Un panneau à l'intérieur de la mairie affichait également les activités hebdomadaires à pratiquer dans la Vallée Noble avec un résumé présenté sous la forme de dépliant que les touristes pouvaient emporter.

Chaque vendredi, le programme de la semaine suivante a été transmis par e-mail à l'Alsace et par fax au Dernières Nouvelles D'Alsace. Les journalistes ont été sollicités pour la couverture des différentes animations dans la vallée. Ces articles ont eu des répercussions immédiates sur la fréquentation des activités.

NB : les activités de promotion estivale réalisées en 2002 ont fait l'objet d'un rapport spécifique détaillé, dont un exemplaire est annexé au présent document.

4. Centre de loisirs sans hébergement

Le centre de loisirs sans hébergement 2002 s'est déroulé du 8 juillet au 2 août dans la salle polyvalente de Soultzmatt Le thème en était « les schtroumpfs au pays de l'imaginaire ».

Sur quatre semaines de CLSH, 161 enfants ont fréquenté le centre. Bien que les conditions météorologiques aient été médiocres durant toute la période, l'ambiance a toujours été très bonne ; enfants et parents se sont dits satisfaits du séjour.

Semaine 1 : 49 enfants inscrits (24 enfants de 3 à 6 ans et 25 enfants de 7 à 13 ans)

Semaine 2 : 41 enfants inscrits (15 enfants de 3 à 6 ans et 26 enfants de 7 à 13 ans)

Semaine 3 : 36 enfants inscrits (16 enfants de 3 à 6 ans et 20 enfants de 7 à 13 ans)

Semaine 4 : 35 enfants inscrits (17 enfants de 3 à 6 ans et 18 enfants de 7 à 13 ans)

NB : les activités 2002 du centre de loisirs sans hébergement de la communauté de communes de la Vallée Noble ont fait l'objet d'un rapport spécifique détaillé, dont un exemplaire est annexé au présent document.

5. Halte-garderie intercommunale

La halte-garderie intercommunale dépend de la communauté de communes ; elle est gérée par une association et emploie au total, à temps partiel ou complet, 9 personnes dont

1 CES et 1 CEC payés directement par l'association. La capacité d'accueil est de 25 enfants (20 enfants temps plein en crèche et 5 enfants en halte-garderie).

Nombre total d'enfants inscrits en 2002 : 38 en accueil permanent (14 arrivées en fin d'année en compensation des 12 départs à l'école) et 29 en accueil temporaire.

Origine	Permanent	Temporaire
Communauté de communes	33	25
Autres communes	5	4

Heures de garde en 2002 : 33.424 heures au total dont 30.729 heures pour l'accueil permanent (91,93 %) et 2.695 heures pour l'accueil temporaire (8,07 %).

Origine	Nombre d'heures		Part	
Soultzmatt	14.254	28.724	42,65 %	85,93 %
Wintzfelden	4.400		13,16 %	
Osenbach	2.197		6,57 %	
Westhalten	7.873		23,55 %	
Gundolsheim	0		0 %	
Autres	4.700	4.700	14,07 %	14,07 %

Taux d'occupation 2002 : 72,90 %

$$\begin{aligned}
 \text{PM : taux d'occupation} &= \frac{\text{Nombre de jours de présence}}{(\text{Nombre de jours d'ouverture} * \text{Nombre de places})} \\
 &= \frac{4.178}{(229 * 25)} \\
 &= 72,90 \%
 \end{aligned}$$

Évolution des taux d'occupation de 1992 à 2002

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
34 %	49 %	74 %	78 %	80 %	74 %	78 %	83 %	81 %	81 %	73 %

B. Indicateurs financiers

Le compte administratif 2002 de la communauté de communes de la Vallée Noble est annexé au présent document. Une synthèse en est reprise ci-dessous :

	Budget Principal	Eau Vallée Noble	Assain. Vallée Noble	Eau Gundolsheim	Assain. Gundolsheim	OM Déchetterie	Activités d'été	Total Général
Fonctionnement								
Dépenses	439.642,75	43.167,75	383.900,58	43.530,32	28.018,64	260.564,51	11.358,91	1.210.183,46
Recettes	600.135,06	36.895,15	344.508,75	51.309,24	26.382,98	321.258,95	11.358,91	1.391.849,04
Résultat de l'exercice	+ 160.492,31	- 6.272,60	- 39.391,83	+ 7.778,92	- 1.635,66	+ 60.694,44	-	+ 181.665,58
Excédent reporté	36.926,47	9.161,42	40.003,05	82.084,63	53.555,23	27.532,77	-	249.263,57
Déficit reporté	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent de clôture	197.418,78	2.888,82	611,22	89.863,55	51.919,57	88.227,21	-	430.929,15
Déficit de clôture	-	-	-	-	-	-	-	-
								+430.929,15
Investissement								
Dépenses	127.939,98	10.525,21	363.908,67	11.564,43	5.113,32	2.614,33	-	521.665,94
Recettes	137.684,65	74.862,10	219.683,93	33.257,56	26.217,37	3.157,00	-	494.862,61
Résultat de l'exercice	+ 9.744,67	+ 64.336,89	- 144.224,74	+ 21.693,13	+ 21.104,05	+ 542,67	-	- 26.803,33
Excédent reporté	-	58.691,62	-	-	1.098,58	-	-	59.790,20
Déficit reporté	353.572,04	-	6.401,23	4.267,83	-	3.156,93	-	367.398,03
Excédent de clôture	-	123.028,51	-	17.425,30	22.202,63	-	-	162.656,44
Déficit de clôture	343.827,37	-	150.625,97	-	-	2.614,26	-	497.067,60
								- 334.411,16
Résultats	- 146.408,59	125.917,33	- 150.014,75	+ 107.288,85	+ 74.122,20	+ 85.612,95	-	+ 96.517,99
Dépenses reportées	257.210,00	247.240,00	487.850,00	7.860,00	4.000,00	-	-	1.033.340,00
Recettes reportées	425.370,00	151.650,00	637.865,00	7.860,00	3.000,00	-	-	1.254.925,00
Résultats	+ 21.751,41	+ 30.327,33	+ 0,25	+ 107.288,85	+ 73.122,20	+ 85.612,95	-	
								Excédent global de clôture + 318 102,99